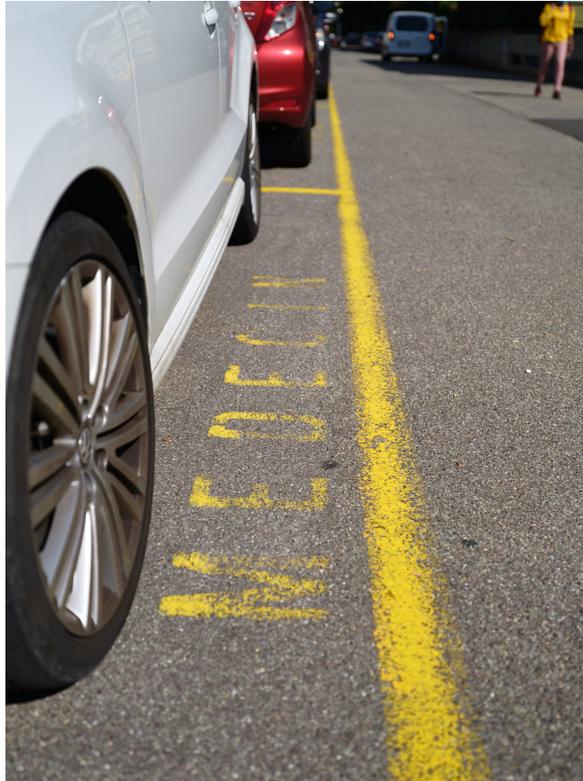


Edito

Prenons garde à la santé de nos médecins !



Ce numéro de DOC approfondit deux dossiers qui s'inscrivent dans l'actualité de notre système de santé. À première vue, les thématiques de la garde médicale et de la santé mentale ont peu de similitudes. Pourtant, c'est en se penchant sur leurs aspects antagonistes qu'elles révèlent des points de convergence intéressants. On peut se questionner sur la qualité de la santé mentale de nos « gardien-nes ». Comment les médecins et les soignant-es en charge de la garde dans leur spécialité le vivent-ils/elles ? Quels peuvent être les impacts du « devoir de garde » sur leur santé mentale, et des expériences qui en découlent ? Et en définitive, le système de la garde tel que proposé aujourd'hui dans nos régions ne représente-t-il pas une menace pour la santé mentale des soignant-es qui y sont astreint-es ?

Dans les esprits, la garde médicale représente l'essence même de la médecine. Le corps médical offre une disponibilité permanente, et l'intervention du médecin soulage et rassure, quelles que soient l'urgence de la situation et son issue. Aux yeux d'un jeune médecin, c'est l'un des aspects rendant la pratique de ce métier si passionnante, stimulante et excitante !

Pour tout médecin en formation, si la garde médicale permet de « faire ses armes », elle renforce aussi la confiance en soi et l'humilité, si précieuses à acquérir dans notre profession. Cette expérience contribue idéalement à forger peu à peu l'équilibre psychologique et émotionnel du médecin, pour favoriser une prise en

charge adéquate des situations auxquelles il ou elle est confronté-e.

Mais paradoxalement, les soignant-es, qui sont garant-es de la santé physique et mentale des patient-s traité-es 24h/24 et 7 jours/7, peinent à maintenir leur propre intégrité sur la durée. Le stress, la surcharge de travail et les horaires irréguliers s'ajoutent au manque de reconnaissance et à une dévalorisation progressive de leur profession, desquels résulte parfois un sentiment de découragement, exprimé aujourd'hui dans une grande majorité des spécialités médicales.

Le devoir de garde, évoqué dans le serment d'Hippocrate, serait devenu une contrainte, et la pratique de la garde se révélerait délétère pour l'équilibre psychologique des médecins.

Au-delà de la question d'assurer une réponse à toute demande qualifiée d'urgente, celle de préserver la qualité de cette réponse semble centrale.

Il est indéniable que la santé mentale des soignant-es est un enjeu majeur de santé publique, car elles et ils contribuent à son équilibre.

Dre Séverine Oppliger
Présidente de la SVM - Spécialiste en médecine interne générale